**CLASSIC MID-AM DE LIMOGES**

**LES 2 ET 3 SEPTEMBRE 2017**

REGLEMENT DE L'EPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.*

*Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

**I – CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers, répondant aux exigences des règles du Statut d'Amateur, licenciés auprès de la Fédération Française de Golf, qui doivent s'être acquittés du **« droit de jeu fédéral » de 35 €** et avoir un **certificat médical de non-contre-indication à la** **pratique du golf enregistré par la ffgolf avant le début de l'épreuve**, faute de quoi la saisie du score sera bloquée sur RMS, ou être licenciés d'une fédération étrangère reconnue.

**Les joueuses et** **les joueurs doivent avoir 30 ans** la veille du 1er jour de l'épreuve, c'est-à-dire nés le 01 Sept **1987** ou avant. Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

**II - FORME DE JEU**

**Simple Stroke-play** – 36 trous sur le parcours de Limoges Saint-Lazare / 18 trous par jour / classement sur l'addition des 2 tours. La journée d'entraînement est prévue le 01 sept sur réservation des départs au golf. Une seule série par sexe :

* **1 Série Messieurs**: comprenant 93 joueurs au maximum, index < ou égal à 18,4
* **1 Série Dames** : comprenant 27 joueuses au minimum, index < ou égal à 24,4.

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Mid-AM, puis l’ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de dames.

**Classement :** le classement du Classic Mid-AM est un classement brut exclusivement et obligatoirement par sexe (pas de classement mixte).

**Départage**: En cas d'égalité pour la première place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off trou par trou.

**NB** : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l’épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

**Tirage des départs** : **Premier jour** : suivant l'ordre du MériteNational Mid Amateurs puis suivant l'ordre des index. **Second jour** : ordre inverse des résultats du 1er tour.

Pour chacun des sexes, les séries partent des mêmes marques de départs, repères 1 (noir) et 4 (bleu). Les horaires seront diffusés dès le 31 Août 2017.

**La limite du champ** de joueur se fera en abaissant l'index maximum autorisé. Le nombre de participants, toutes séries confondues, sera **limité à 120 dont 12 wild-cards** *(voir cahier des charges).* La répartition des wild-cards est du ressort du Club organisateur après accord de la Ligue.

**III – ENGAGEMENTS**

**Ouverture des inscriptions le 01/08/2017 et clôture le 29/08/2017 à minuit.**

**Droit d'engagement** (comprenant la journée d'entraînement) :

* Non membres du golf : 60 €
* Membres du golf : 30 €
* Membres du Golf Club de Limoges : 20 €

**Tout forfait devra être notifié au comité de l'épreuve par écrit au plus tard le 29 Août avant minuit. Tout joueur déclarant forfait après cette date reste redevable du droit de jeu.**

**IV – REMISE DE PRIX**

Les 3 premiers en brut des séries Messieurs et Dames seront récompensés et recevront un trophée au cours du cocktail le soir du 2ème tour.

**V – COMITE DE L'EPREUVE**

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.